

AVIS

AUX MEMBRES DE LA MAISON L'ODYSSÉE

Convocation assemblée générale annuelle 2020-2021

Sainte-Marie, le 7 février 2022

Madame, Monsieur,

Vous êtes cordialement invité à participer à l'assemblée générale annuelle de l'Odyssee qui se tiendra le 25 février prochain, à 18h45, en mode virtuel en cliquant sur le lien suivant :

https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting_MmM3YTNhZTktZDAwOC00YmYwLWExMjAtNjNjNzUwN2VhNDdh%40thred.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%22a7b8353b-40a4-4fa1-8799-e240010a655b%22%2c%22Oid%22%3a%22ef4c3799-9dcf-4977-baa4-640ca283cff8%22%7d

Exceptionnellement, en raison du contexte sanitaire, l'AGA de cette année sera une formule 2 en 1, c'est-à-dire qu'elle portera sur les exercices 2020-2021 et 2021-2022.

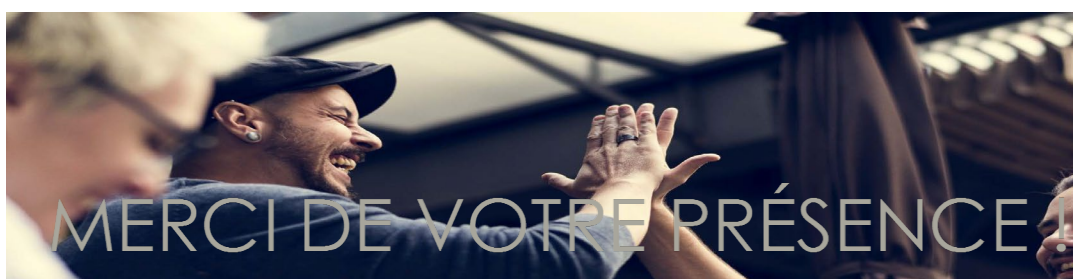
Le bilan de la dernière année, les enjeux auxquels fait face l'organisme sont importants et le CA souhaite entendre ses membres se prononcer et exprimer leur voix sur certaines décisions à prendre en 2021-2022. Il s'agira également pour les membres d'élire les administrateurs des 7 sièges, puisque les mandats des administrateurs des sièges pairs ont été reconduits pour une année supplémentaire, et ce, en raison des mesures sanitaires et du report de l'AGA 2020 à 2021. Ce faisant, les sièges pairs et impairs seront donc en élection cette année.

Comme indiqué au bas de l'ordre du jour ci-joint, les documents seront accessibles en version électronique dans la section LIENS UTILES de notre site maisonlodysee.com

Nous insistons une fois de plus quant à l'importance de votre présence et votre participation à l'AGA. Ainsi vous contribuez notamment à démontrer votre soutien envers l'action communautaire, à la vie associative et démocratique de l'organisme, en élisant les membres de son conseil d'administration et en prenant part aux processus décisionnel. De plus, par votre présence vous démontrerez votre reconnaissance et votre appui à l'égard de la mission de l'Odyssee pour toutes les personnes qui ont besoin d'aide pour surmonter leur dépendance aux jeux de hasard et d'argent, à l'alcool et aux drogues son utilité et son importance pour la communauté, ainsi qu'à son rayonnement local et régional.

Dans l'espoir de pouvoir compter sur votre présence, recevez, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Rabia Louchini, présidente du conseil d'administration



Pour diffusion immédiate

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2020, 2021

Le 25 FÉVRIER 2022 – 18h45

ORDRES DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée par la présidente
2. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (résolution)
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2019
5. Présentation des rapports d'activités 2020 et 2021, incluant la ratification des actes posés par le C.A. au cours des exercices 2020 et 2021
6. Présentation et adoption des états financiers 2019-2020, 2020-2021
7. Dépôt des prévisions budgétaires 2021-2022
8. Acceptation des nouveaux membres
9. Élection des administrateurs :
 - 9.1 *Nomination d'un président d'élection*
 - 9.2 *Nomination d'un scrutateur*
 - 9.3 *Élection – sièges 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7*
 - 9.4 *Fermeture de la période d'élection et suite de l'AG*
10. Formation du comité exécutif par le conseil d'administration
11. Continuité des services et de l'existence de la Maison l'Odyssee
12. Fin et levée de l'assemblée générale annuelle

Surveillez la section « Liens utiles » de l'onglet FAQ et LIENS UTILES de notre site Internet www.maisonlodysee.com Les documents de l'AGA 2021 seront accessible en version électronique 7 jours avant la date de l'assemblée générale annuelle.